

COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité du Personnel
Comité Local du Personnel

Bruxelles, le 26 janvier 2006 JE D(2005)

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU CLP « 18-05 » DU 5 DECEMBRE 2005

Mme Isa Birke préside la réunion.

Etant donné que le point le plus important de la réunion est « les élections du CLP », et que tous les membres du CLP connaissent les résultats du CCP des 1er et 2 décembre et de la journée d'action du 25 octobre, la Présidente propose de passer directement au point 3 ci-dessous.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Communications du bureau :

- Résultats du CCP des 1^{er} et 2 décembre 2005
- Ecoles Européennes

3. Elections du CLP

Convocation à l'Assemblée générale du personnel pour le 19 décembre 2005

La Présidente rappelle que la DG ADMIN a écrit une lettre en demandant au CLP d'organiser l'Assemblée générale du personnel à la date du 19 décembre 2005 qui est la seule date avant la fin de l'année pour laquelle la salle S3 du Charlemagne a pu être obtenue.

M. De Simone indique qu'il ne pense pas que la date du 19 décembre soit opportune, car il s'agit de la dernière semaine avant les congés de fin d'année.

M. Lenarduzzi souligne que la lettre du Directeur général de la DG ADMIN est un ordre et exige que l'Assemblée générale ait lieu le 19 décembre et ne soit plus reportée.

Mme Bolduan pense que le mois de décembre est mieux que le mois de janvier pour faire l'Assemblée générale, car à son avis le personnel sera plus motivé avant les congés.

M. White rappelle qu'il a été président du bureau électoral et d'après son expérience, il considère que si les membres du bureau sont nommés à partir du 20 décembre 2005, les délais sont trop courts. A son avis, la date du 15 janvier 2006 serait mieux pour aboutir à un calendrier raisonnable.

La Présidente ne voit pas de grande différence entre tenir l'Assemblée générale fin décembre ou début janvier car les contraintes existent dans les deux cas pour l'ensemble du personnel vu la grande charge de travail avant la fin de l'année dans les services et les congés de fin d'année.

Mme Dricot marque son accord pour la date du 19 décembre, compte tenu du problème de disponibilité de la salle, bien qu'il faille reconnaître que tout le personnel financier est soumis à de fortes pressions à la fin du mois de décembre.

M. Dias demande si un calendrier électoral a été établi par rapport à la date du 19 décembre.

M. De Simone réitère que le 19 décembre 2005 ne convient pas et qu'il faut repousser la date de l'Assemblée générale à janvier 2006.

Mme Escale rappelle que le bureau du CLP n'avait trouvé une salle que pour le 19 décembre et que la DG ADMIN avait également essayé de trouver une autre date. Elle rappelle que la question de la disponibilité des salles est très importante pour pouvoir fixer une date.

M. Sebastiani demande une interruption de séance. Après l'interruption il indique que toutes les OSP de l'Alliance acceptent la date du 19 décembre tout en reconnaissant que les délais sont très courts pour le respect des procédures.

La Présidente demande dès lors de passer au vote. La date du 19 décembre obtenant uniquement 11 votes pour, 2 contre et 6 absentions, la Présidente demande aux OSP qui se sont abstenues ou ont voté négativement si une autre date pourrait faire l'unanimité, qui selon elle, serait préférable.

M. Andreone demande une suspension de séance. Après la suspension il indique que son OSP a décidé le maintien de l'abstention et ne souhaite pas faire de nouvelle proposition de date.

M. Vlandas propose de mandater le bureau du CLP pour proposer une nouvelle date.

La Présidente rappelle qu'en réunion du bureau tous les membres du bureau étaient d'accord sur la date du 19 décembre 2005 et s'étonne que maintenant certains membres s'y opposent.

L'ensemble des membres de l'US-SFE décident de quitter la salle en déclarant que le lancement des élections est l'affaire des OSP ayant la majorité.

La Présidente conclut que suite au vote exprimé la date du 19 décembre 2005 est retenue.

Etablissement d'un calendrier des élections

Un projet de calendrier à présenter en Assemblée générale est élaboré par rapport à la date de l'Assemblée générale.

Approbation du projet de rapport d'activité

Aucune observation n'étant formulée, le rapport est considéré approuvé.

5. Désignations

6. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jacqueline ESCALE Secrétaire